CADRE DE VIE

Tous mobilisés pour un Vaucluse plus durable et solidaire

Le Conseil départemental vient d'adopter 26 mesures concrètes en faveur de l'environnement et de la lutte contre la précarité. La collectivité accélère sa transition interne et impulse davantage de développement durable dans ses politiques publiques.

Publié le 04 mars 2020

Co-voiturage, télétravail, dématérialisation des démarches, économies d'énergie, installation de panneaux photovoltaïques sur les toits des collèges… En interne, le Département suit déjà bon nombre de pratiques respectueuses de l'environnement.

Mais avec la révision de l'Agenda 21 pour la période 2020-2025, la collectivité adopte une nouvelle feuille de route, plus ambitieuse et volontariste. Et elle entend bien continuer de montrer l'exemple tout en accélérant le tempo.

Car avec 2 320 agents, le Département s'engage désormais pleinement dans une démarche globale de développement durable conciliant la lutte contre la pauvreté, la préservation de la biodiversité et la lutte contre le changement climatique. C'est tout l'esprit des 26 actions concrètes qui structurent ce nouvel Agenda 21.

Le Conseil départemental a en charge l'action sociale ? Les 15 EDeS (Espaces Départementaux des Solidarités) de Vaucluse sont donc autant de lieux d'accueil, et d'accompagnement des publics en difficulté où peuvent être diffusées les bonnes pratiques durables et économiques auprès des foyers les plus modestes.

Le Département gère les collèges ? Voilà une formidable occasion de redoubler d'efforts dans la lutte contre le gaspillage alimentaire et de promouvoir une alimentation saine et locale auprès des collégiens !

Les routes départementales sont sous la responsabilité de la collectivité ? C'est l'occasion de limiter le fauchage des abords, et de laisser ainsi pousser la végétation, refuge de nombreux animaux.

La labellisation et l'animation des 21 Espaces Naturels Sensibles (ENS) de Vaucluse est de la compétence du Département ?

L'accueil de tous les publics y sera facilité ! Les Vauclusiens en insertion comme les personnes âgées et handicapées ont des difficultés à se déplacer ?

La collectivité accentuera son soutien aux dispositifs de mobilités durables et solidaires. Acteur incontournable du développement durable, le Conseil départemental entend poursuivre son engagement aux côtés des territoires et de tous leurs acteurs - habitants, associations, collectivités locales - pour les accompagner dans leur transition et encourager les initiatives innovantes.

Tous engagés pour l'environnement et contre les inégalités !

La nouveauté de ce nouvel Agenda 21

La prise en compte des 17 objectifs de développement durable de l'ONU, qui constituent une feuille de route au plan mondial.

Le Département de Vaucluse s'inscrit ainsi pleinement dans les grandes transitions écologiques, climatiques et sociétales en cours, et contribue aux objectifs nationaux visant 100 % d'accès aux droits fondamentaux pour la population, 40% de réduction des émissions de gaz à effet de serre en 2030 et la neutralité carbone en 2050.

En savoir plus sur l'agenda 21 du Conseil départemental de Vaucluse

DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE
Rue Viala - CS 60516
84909 Avignon Cedex 09